



Je (actionnaire ou, dans le cas d'un REER de conjoint(e), le(la) conjoint(e) qui cotise ou qui paie) confirme être le(la) titulaire du compte et :

- Autorise Fondation à percevoir de mon compte le montant précisé plus haut à la date ou selon la fréquence sélectionnée précédemment, selon le cas.
- Autorise Fondation à facturer et débiter des frais si le débit préautorisé ne peut être effectué comme convenu dans le présent accord de DPA personnel.
- Autorise l'institution financière décrite ci-haut à déduire de mon compte le montant spécifié précédemment en fonction, le cas échéant, de la date ou de la fréquence sélectionnée précédemment. Cette autorisation peut être révoquée en tout temps, sur avis écrit de ma part. Cet avis doit être envoyé à Fondation 30 jours précédant le prochain prélèvement.
- **Accuse réception d'une copie de cet accord, considère celui-ci comme valant confirmation, accepte que le délai de confirmation soit réduit à un (1) jour en ce sens où Fondation pourrait procéder au débit préautorisé après 24 heures et renonce à mon droit de recevoir un préavis écrit avant le premier débit préautorisé ou avant tout débit subséquent ou avant tout changement apporté à un prochain débit.**
- Confirme avoir la permission appropriée de débiter le compte sans restriction (1 seule signature requise).
- Reconnaiss que j'ai certains **droits de recours** si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement total de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec la présente autorisation. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, un spécimen du formulaire d'annulation ou de l'information additionnelle sur les droits d'annulation, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter le [www.paiements.ca](http://www.paiements.ca).

### 3. Arrêter un versement périodique

Je désire arrêter mon versement périodique de \_\_\_\_\_ \$, prélevé sur mon compte, à compter du :

Date d'arrêt du versement périodique

Pour des raisons administratives, le traitement complet de toute demande d'arrêt peut prendre jusqu'à 30 jours.

### 4. Déclarations et consentements

Je comprends et accepte :

- Qu'il est de ma responsabilité de vérifier les conséquences fiscales, légales et financières découlant de cette demande, reconnaissant par le fait même que Fondation (incluant ses employé(e)s, Responsables Fondation [« **RF** »] ou Responsables Fondation Régionaux [« **RFR** »]) ne fournit pas de conseils en ces matières.
  - Qu'il est de ma responsabilité de **vérifier si je suis admissible ou non aux crédits d'impôt** et, pour les comptes REER, de vérifier que je ne dépasse pas mon maximum déductible au titre des REER. Un résumé des principaux critères d'admissibilité aux crédits est disponible dans le prospectus ou au [fondation.com/credits-dimpot](http://fondation.com/credits-dimpot).
  - Que la souscription d'actions ou de fractions d'action à Fondation constitue un placement en vue de la retraite qui **ne peut être racheté ou acheté que dans les circonstances particulières** prévues à la loi constitutive de Fondation et présentées au prospectus.
- Je déclare avoir reçu le prospectus en vigueur. Avant d'investir, je reconnais qu'il est de ma responsabilité de consulter le prospectus.

### 5. Protection des renseignements personnels

Je consens à ce que Fondation recueille directement auprès de moi (ainsi qu'auprès, le cas échéant, de mon(ma) conjoint(e) dans le cas d'un REER de conjoint(e) ou d'un RF ou RFR dans le cadre de certaines souscriptions, par exemple, en milieu de travail), utilise et communique les renseignements personnels transmis ou obtenus de moi ou d'un tiers dans le cadre de cette demande aux fins de :

- répondre à la présente demande, ce qui comprend, par exemple, le fait de m'identifier, de préparer, d'analyser et de traiter la demande, de réaliser des opérations accessoires ou liées à la demande, de constituer des dossiers, de réaliser des activités de vérification et de conformité, ainsi que toutes autres fins autorisées par la loi ;
- m'émettre des actions ou fractions d'action et traiter tout paiement du prix de souscription en fonction du mode de souscription convenu ;
- maintenir la relation d'affaires, ce qui comprend, par exemple, la vérification d'identité, le maintien du ou des comptes, la réalisation de démarches visant à mettre à jour mes renseignements ou obtenir de ma part des instructions, le traitement de toute demande d'information ou questionnement, d'accès, de rectification ou de plainte, la convocation ou participation à toute assemblée des actionnaires, la production de tout relevé, feuillet, avis ou document légal, etc.

